

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

<b>POS, OR, OAN, DPF</b>			
<i>Vérification de suivi du développement des capacités</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 2013-09-20</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DE PROGRAMME</b>
<p>1. AADNC devrait se concentrer davantage sur le perfectionnement des capacités dans ses activités de programmes et politiques proposées, au moyen des mesures suivantes :</p> <p>i. Le sous-ministre adjoint (SMA) principal, Politiques et orientation stratégique (POS), avec l'appui du SMA principal du SOR, du DPF ainsi que du SMA de l'Organisation des affaires du Nord (OAN), devrait collaborer avec tous les SMA à définir des priorités ou des principes devant aider le Ministère à améliorer ses activités de programme et ses politiques liées au développement des capacités. Il conviendrait</p>	<p>i. Par l'entremise du Comité des opérations, coordonner l'élaboration et l'approbation des principes fondamentaux pour aider le Ministère à déterminer les principales priorités au chapitre des programmes de développement des capacités.</p> <p>ii. Une fois que les grands principes encadrant le développement des capacités auront été approuvés, collaborer pour harmoniser la mise en œuvre avec les processus existants de planification des investissements stratégiques et d'approbation des politiques.</p>	<p>Printemps 2014</p> <p>Automne 2014</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

**POS, OR, OAN, DPF**

*Vérification de suivi du développement des capacités*

*DATE D'APPROBATION : 2013-09-20*

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DE PROGRAMME
<p>d'examiner les possibilités de renforcement des synergies avec d'autres programmes qu'offre chaque programme, ainsi que de répondre aux besoins généraux en matière de développement des capacités des collectivités, des membres, des institutions et des organisations professionnelles des Premières Nations.</p> <p>ii. Le SMA principal, POS, de concert avec le SMA principal du SOR, le DPF et le SMA de l'OAN, devrait travailler avec tous les SMA pour que l'élaboration des politiques, et la conception et l'approbation des programmes, prévoient un processus approprié et</p>			

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

**POS, OR, OAN, DPF**

*Vérification de suivi du développement des capacités*

*DATE D'APPROBATION : 2013-09-20*

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DE PROGRAMME
<p>une fonction d'examen critique visant à ce que les principes ou priorités du Ministère en matière de développement des capacités soient clairement pris en compte dans l'ensemble des propositions de politiques et de programmes, et que les activités de développement des capacités prévues suffisent à la réalisation des priorités ministérielles en matière de développement des capacités.</p>			
<p>2. Le SMA principal, POS, avec l'appui de l'ensemble des cadres supérieurs d'AADNC, devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. faciliter l'établissement des priorités en recherche et en analyse de données afin d'aider le</li> </ul>	<p>i. Définir les options pour l'élaboration d'un plan de recherche stratégique qui décrira les priorités en matière de recherche.</p> <p>Diriger la production de l'indice du</p>	<p>Printemps 2014</p> <p>Printemps 2014</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

<b>POS, OR, OAN, DPF</b>			
<i>Vérification de suivi du développement des capacités</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 2013-09-20</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DE PROGRAMME</b>
<p>gouvernement du Canada à améliorer les approches et les programmes de développement des capacités des Premières Nations;</p> <p>ii. examiner et clarifier le rôle du Ministère en tant que coordonnateur et facilitateur des travaux de recherche et des programmes axés sur le développement des capacités des Premières Nations, en collaboration avec d'autres ministères, intervenants du milieu universitaire et autres qui désirent participer aux travaux de recherche et investir dans le développement des capacités des Premières Nations.</p>	<p>bien-être des collectivités 2011 selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM).</p> <p>En tant que membre du comité interministériel des SMA sur l'utilisation des données administratives, faire valoir le besoin et l'utilité de données sur les Autochtones.</p> <p>ii. Faciliter les discussions portant sur la recherche sur les Autochtones, la collecte de données et la gestion de l'information, notamment sur les questions liées au développement des capacités, par l'entremise du Comité de gestion de l'information sur les Autochtones qui se réunit périodiquement. Le Comité regroupe des représentants de ministères fédéraux dont le mandat touche les Autochtones et les organisations autochtones nationales.</p>	<p>Automne 2014</p> <p>Hiver 2014</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

<b>POS, OR, OAN, DPF</b>			
<i>Vérification de suivi du développement des capacités</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 2013-09-20</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DE PROGRAMME</b>
	Définir des options pour recueillir l'information sur les investissements ministériels en recherche.	Automne 2014	
3. Le DPF, avec l'appui du SMA principal du SOR et du SMA de l'OAN, devrait examiner et améliorer les liens entre l'évaluation générale, le régime de gestion et de prévention des manquements et les activités du programme de développement des capacités pour s'assurer que les Premières Nations qui ont les besoins les plus criants en cette matière et le potentiel le plus prometteur reçoivent l'attention qu'elles méritent de la part des régions et des programmes.	Le DPF (Centre d'expertise des paiements de transfert), le SMA principal du SOR et le SMA de l'OAN collaboreront pour élaborer une approche nationale en matière de gestion de cas, y compris un modèle. Il s'agira d'un processus officiel et documenté permettant de s'assurer que les préoccupations particulières et les problèmes liés à la capacité des bénéficiaires sont portés à l'attention de la haute direction dans le cadre d'un examen national global qui se tient au moins deux fois par année, à des fins d'information et de prise de décisions sur les mesures requises.	Novembre 2013	<p><b>État : Demande de clôture (terminé)</b>  <b>Mise à jour/justification :</b>  <b>En date du 31 décembre 2013 :</b></p> <p>Le DPF a élaboré, en collaboration avec le SMA principal du SOR et le SMA de l'OAN, une approche nationale de la gestion des cas, y compris un modèle et des outils de soutien à la mise en œuvre (par exemple un bulletin et une foire aux questions).</p> <p>Actuellement, chaque région met en œuvre sa propre version de l'approche de gestion des cas. Le Secteur du DPF a proposé une approche nationale normalisée de la gestion des cas en vue de créer un cadre national cohérent. Nous tirerons les leçons de cette expérience par l'entremise des régions, et nous la mettrons au point en conséquence.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

<b>POS, OR, OAN, DPF</b>			
<i>Vérification de suivi du développement des capacités</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 2013-09-20</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DE PROGRAMME</b>
			<b>SVE : Mis en œuvre. La recommandation sera close.</b>
<p>4. Le SMA principal, SOR, avec l'appui du DPF, du SMA principal de POS et des SMA responsables des programmes, devrait analyser les investissements ministériels en matière de développement des capacités à l'échelle des régions et des programmes pour déterminer si les approches au niveau des programmes et de la collectivité et les allocations de fonds sont orientées par les besoins des collectivités en matière de capacités, tiennent compte du risque et sont en harmonie avec les priorités ministérielles en matière de développement des capacités.</p> <p>À la lumière des résultats de</p>	<p>Le SMA principal du SOR dirigera une analyse des investissements réalisés par AADNC dans le développement des capacités dans les différentes régions. Les résultats et les recommandations seront présentés à un comité de la haute direction pour approbation, dans le but de mieux harmoniser les dépenses avec les objectifs en matière de développement des capacités et les besoins des bénéficiaires.</p>	Décembre 2014	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013**

**POS, OR, OAN, DPF**

*Vérification de suivi du développement des capacités*

*DATE D'APPROBATION : 2013-09-20*

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DE PROGRAMME
<p>l'analyse ainsi que des priorités immédiates d'AADNC en matière de développement des capacités, le SMA principal du SOR et les SMA responsables des programmes, avec l'appui du DPF, devraient saisir les occasions de renforcement des activités de développement des capacités dans chaque programme d'AADNC.</p>			